

LE MEGASPILLAGE DES EOLIENNES EN MER¹

Rémy Prud'homme²

26 août 2010

Le gouvernement français qui cherche par tous les moyens à réduire les déficits publics et à maintenir le pouvoir d'achat est-il bien le même que le gouvernement français qui vient de décider un investissement considérable dans l'éolien en mer ? Il est difficile d'imaginer un gaspillage plus choquant. Pour le même prix, on peut avoir en investissant dans le nucléaire une puissance deux fois plus grande, une production d'électricité huit fois plus importante, pendant une période de temps deux fois plus longue.

Le coût prévu de ces éoliennes est de 20 milliards pour une puissance installée de 3 000 Mégawatts. Pour le même prix, on peut avoir quatre centrales EPR, soit une puissance installée bien supérieure à 6 000 Mégawatts.

La publicité et les communiqués de presse des lobbies de l'éolien ne portent que sur la puissance installée de leurs installations. Mais la production d'électricité – ce que nous consommons pendant une année – est bien plus importante. Elle est le produit de la puissance par le nombre d'heures de fonctionnement. Le vent ne fait malheureusement tourner les éoliennes qu'une petite partie des 8 760 heures d'une année : 1 500 heures en Allemagne, 1 700 heures au Danemark, 2 100 heures au Royaume-Uni, et 1 500 heures en France. Moins longtemps pour l'éolien en mer que pour l'éolien sur terre si l'on en croit les données anglaises. Une centrale nucléaire, elle, fonctionne 7 500 heures par an, c'est-à-dire environ quatre fois plus. Une puissance double et une durée de fonctionnement annuel quadruple font une production huit fois plus importante. En investissant la même somme dans le nucléaire, on aurait huit fois plus d'électricité chaque année. On produirait le KWh à un coût huit fois moindre puisque l'essentiel du coût de ces électricités-là est un coût de capital.

On produirait aussi pendant un bien plus grand nombre d'années. On sait maintenant que les centrales nucléaires durent au moins 50 ans. On ne sait pas bien

¹ Publié dans *Les Echos*, 14 septembre 2010

² Professeur (émérite) Université Paris XII

combien dureront des éoliennes en mer, mais personne ne croit qu'elles dureront plus de 25 ans. Encore un facteur deux à prendre en compte.

L'histoire ne s'arrête pas là. Eole est non seulement un paresseux, qui ne travaille qu'un jour sur cinq, mais un capricieux, qui ne souffle que quand il en a envie. Et pas forcément au moment où on a besoin d'électricité, lorsqu'il fait très froid par exemple. C'est pourquoi la notion de puissance installée éolienne est trompeuse : elle est virtuelle, aléatoire, intermittente, conditionnelle. On ne peut pas l'additionner à la puissance installée d'une centrale au gaz ou à l'uranium, qui sont, elles, à peu près toujours disponibles. Marcel Boiteux exprime l'inconvénient de cette imprévisibilité en disant que l'électricité éolienne est de moindre « qualité ».

On a peine à le croire : l'investissement annoncé va nous faire payer dix fois plus cher un produit sensiblement moins utile. Qu'importe, l'éolien est un engagement du Grenelle qui fait plaisir aux anti-nucléaires et aux lobbies éoliens, faisons de l'éolien. La politique d'abord, l'économie ensuite. Qui paiera ? Les braves consommateurs d'électricité. EDF est obligée par la loi d'acheter cette énergie, et de la payer à un prix triple ou quadruple du coût de l'électricité de ses centrales nucléaires. Ce surcoût figure dans nos factures sous le nom pudique et adroit de « contribution au service public de l'électricité ». Cette « contribution » est en fait un impôt, un impôt fortement régressif, et en augmentation rapide.

Le gouvernement a découvert cet été ce que tous les chercheurs disaient depuis longtemps : que le coût fiscal de l'électricité solaire - financée de la même façon que l'éolien - allait exploser. Il donne en hâte un petit coup de frein au solaire. Et en même temps un grand coup d'accélérateur à l'éolien. On croyait que la crise de l'économie et des finances publiques allait introduire un peu de raison : on se trompait.

(4 000 signes)